

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Monsieur Thibaut Jossart

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 10/06/2024

N/Réf. : IXL20706_726_PU

Gest. : TS

NOVA : 09/PFD/1933467

Corr DU: Michaël BRIARD

Gaëlle ROBERT

IXELLES. Rue de la Croix, 19

(= partiellement en zone de protection des anciens atelier et habitation du charbonnier Edouard Taymans)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : Mettre en conformité, isoler et réaménager un immeuble de logements pour y implanter deux appartements duplex de deux chambres

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 23/05/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 05/06/2024, concernant la demande sous rubrique.



Élévations existante et projetée
(Document issu du dossier de demande)



Contexte patrimonial (@ BruGIS)



Vue extérieure de l'immeuble (@ Google Streetview)

Avis

La demande consiste à réaménager un immeuble d'angle néoclassique en deux duplex, disposant chacun de leur entrée indépendante. Pour ce faire, une baie de fenêtre du rez-de-chaussée sera convertie en porte. Les façades à rue seront isolées par l'intérieur pour préserver leur expression néoclassique.

Les transformations projetées sont respectueuses de la typologie du bien et n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis les anciens atelier et habitation du charbonnier Edouard Taymans classés. La demande n'appelle donc pas de remarque d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président